

CHARLES RAGEOT DE SAINT-LUC

Nommé le 1er mars 1693.¹ M. Rageot de Saint-Luc décéda à Québec le 18 décembre 1702.

NICOLAS RAGEOT DE SAINT-LUC

Nommé le 1703. Nous croyons que Nicolas Rageot de Saint-Luc n'obtint pas de lettres de provisions du roi. Il fut probablement nommé par l'intendant, à la mort de son frère, pour exercer les fonctions de greffier en attendant le bon plaisir du roi. Il décéda à Québec le 31 mars 1703, quelques semaines à peine après son entrée en fonctions, et avant d'avoir pu obtenir des lettres de provisions du roi.

FRANÇOIS RAGEOT DE BEAURIVAGE

Nommé le 1er juin 1704.² Installé le 16 novembre 1705. Il exerça la charge de greffier très peu de temps, tout au plus un an. Le notaire François Rageot de Beauvillage décéda à Saint-Thomas (Montmagny) le 16 avril 1754.³

FLORENT DE LA CÉTIÈRE

Le successeur de François Rageot de Beauvillage comme greffier de la Prévôté fut le notaire Florent de la Cetièrre. On ne trouve ses lettres de provisions nulle part. Ce qui nous permet de supposer qu'il fut nommé par l'intendant, en attendant le bon plaisir du roi. Il fut interdit par l'intendant Raudot le 10 novembre 1707, sur l'ordre positif de Sa Majesté.⁴

PIERRE RIVET CAVELIER

Le 10 novembre 1707, le jour même de l'interdiction de Florent de la Cetièrre, l'intendant Raudot commettait Pierre Rivet Cavelier pour agir comme greffier de la Prévôté en attendant le bon plaisir

¹ Lettres de provisions dans Cahier 2 des Insinuations du Conseil Supérieur.

² Lettres de provisions dans Cahier 2 des Insinuations du Conseil Supérieur.

³ Pour renseignements biographiques sur les trois frères Rageot qui exercèrent successivement la charge de greffier de la Prévôté de Québec, voir J.-Edmond Roy, Histoire du Notariat au Canada, vol. 1er.

⁴ Le 6 juin 1708, le ministre écrivait à M. de la Martinière, lieutenant-général de la Prévôté, qu'il devait vivre dans la subordination qu'il devait à M. Raudot et devait renvoyer son greffier la Cetièrre, "comme il en avait été décidé." La chose était faite depuis plus de six mois. Pour renseignements biographiques sur Florent de la Cetièrre, voir J.-Edmond Roy, Histoire du Notariat au Canada, vol. 1er.